

Maîtrise en théâtre

Téléphone : 514 987-20250
Courriel : maitrise.theatre@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
3078	Maîtrise en théâtre	Maître ès arts, M.A.	45

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 2 ans Temps partiel : 4 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts le jour Cours offerts la fin de semaine

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en théâtre s'adresse à la fois aux personnes qui possèdent une expérience pratique théâtrale (auteurs, acteurs, metteurs en scène, scénographes, enseignants, etc.) et aux personnes qui possèdent des connaissances historiques et théoriques en théâtre. Il prend en compte ces deux dimensions et vise à favoriser le soutien mutuel que peuvent s'apporter pratique et théorie :

- 1) par une combinaison d'ateliers et de séminaires au cours de la scolarité;
- 2) par une création textuelle ou une expérimentation scénique accompagnée d'une réflexion solide dans le cas d'un mémoire de création;
- 3) par une analyse approfondie de pratiques et de théories théâtrales dans le cas d'un mémoire de recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en art dramatique/théâtre ou en enseignement de l'art dramatique, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent (ex. 75 %). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 (ex. 65 %) sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou

Les candidats n'ayant pas de baccalauréat ou d'équivalent doivent posséder une formation appropriée, une expérience pertinente et des connaissances en théâtre;

ou

Les candidats détenteurs d'un diplôme universitaire dans une autre discipline que le théâtre doivent pouvoir apporter la preuve de connaissances en théâtre, d'une pratique d'écriture ou d'une pratique scénique.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une maîtrise confirmée de la langue française, orale et écrite.

Cours d'appoint

Tous les candidats peuvent se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Méthode et critères de sélection

Évaluation :

- du dossier académique ou de l'expérience pertinente : 45 %;
- des lettres de recommandation : 10 %;
- du projet de recherche ou de création : 45 %.

Le seuil d'admissibilité est fixé à 70 %.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut exiger une entrevue avec un candidat dont le dossier ne permettrait pas de bien juger des compétences.

Documents requis

Tous les candidats doivent présenter un projet de recherche ou de mémoire de création, ainsi que trois lettres de recommandation.

Régime et durée des études

Temps complet : deux ans Temps partiel : quatre ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Scolarité (15 crédits) :

Cinq cours, dont quatre obligatoires et un au choix.

Quatre cours obligatoires :

- EST8000 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale
- EST8100 Séminaire de lecture
- EST840X Séminaire thématique I
- EST850X Atelier-crédation I

Un cours au choix parmi les suivants :

- EST841X Séminaire thématique II
- EST851X Atelier-crédation II
- EST860X Dialogue théorie/pratique

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités

dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Mémoire de recherche ou de création (30 crédits) :

30 crédits répartis comme suit :

EST8200 Encadrement de recherche ou d'expérimentation et

Mémoire de recherche ou mémoire de création (27 crédits)

Le mémoire de création consiste ou bien en l'écriture d'un texte de fiction pour la scène, ou bien en l'élaboration d'un spectacle ou d'un fragment de spectacle de type expérimental. Le mémoire de création est accompagné d'un texte de réflexion d'une cinquantaine de pages permettant de situer la démarche de l'étudiant.

La création doit se démarquer de la production artistique courante par son côté expérimental : les hypothèses à vérifier sont clairement identifiées, bien délimitées et analysées en profondeur. Le projet, dans son envergure, doit cependant demeurer dans les bornes d'une maîtrise. Le comité du programme et le sous-comité ont la responsabilité d'établir les balises matérielles des créations. Pour ce faire, ils reçoivent les demandes découlant de leur mise en oeuvre et voient à ce que les règles de procédures internes qu'ils ont établies soient respectées.

Le mémoire de recherche consiste en la rédaction d'un texte théorique d'une centaine de pages faisant état de la recherche personnelle de l'étudiant et constituant un apport original aux problèmes soulevés par le théâtre.

CHAMPS DE RECHERCHE

Théories et pratiques du jeu
 Théories et pratiques de la mise en scène
 Théories et pratiques de l'écriture dramatique
 Théories et pratiques de l'espace et de la scénographie
 Théories et pratiques du théâtre pour l'enfance et la jeunesse
 Histoire et analyse du théâtre (québécois et étranger)
 Pédagogie du théâtre
 Théories et pratiques de l'interdisciplinarité
 Théories et pratiques des autres arts de la scène (cirque, marionnettes, performance et installation, danse, mime, opéra et théâtre musical)
 Théories et pratiques du corps au théâtre
 Théories et pratiques des technologies au théâtre

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

EST8000 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale

Ce cours doit permettre à l'étudiant de transformer son projet en sujet de recherche. Pour ce faire, l'étudiant parviendra à le situer dans un cadre d'analyse, à définir les grandes lignes de sa problématique à partir d'une hypothèse, à établir son corpus et une bibliographie préliminaire, à évaluer la faisabilité de sa création ou la collecte de données le cas échéant. Le cours doit aussi permettre à l'étudiant de maîtriser les principales méthodes d'analyse et les principaux outils théoriques nécessaires à la rédaction d'un mémoire, et lui apprendre les normes de présentation d'un mémoire en vigueur. Cours théorique. Discussions collectives, lectures, exercices.

Modalité d'enseignement

Cours offert sur deux trimestres consécutifs.

EST8100 Séminaire de lecture

Ce cours permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances théoriques en théâtre et d'étoffer ainsi les fondements théoriques de leur recherche ou de leur création. Au début du cours, chaque étudiant identifie, avec le professeur, son champ de spécialisation et la problématique générale de son sujet de recherche. En fonction de cette identification préalable, un programme de lecture est établi pour chacun.

Modalité d'enseignement

Cours théorique sur la base de lectures individualisées. Analyses, fiches, résumés, synthèses, commentaires écrits et échanges oraux.

Conditions d'accès

Avoir déposé son sujet de mémoire.

Préalables académiques

EST8000 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale

EST8200 Encadrement de recherche ou d'expérimentation

Ce cours, donné sous forme de tutorat par le directeur de recherche, vise à l'élaboration du sujet, et le cas échéant du projet de production, avant dépôt pour approbation par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Dans le cas d'un mémoire de création, il consiste également dans le travail d'exploration en vue des répétitions de la création. Dans le cas d'un mémoire de recherche, il consiste dans la rédaction du plan du mémoire et dans les premières ébauches d'écriture. Tutorat individualisé.

Modalité d'enseignement

Cours offert par tutorat sur deux trimestres consécutifs.

Préalables académiques

EST8000 Méthodologie de la recherche et de la création expérimentale

EST840X Séminaire thématique I

Ce séminaire à contenu variable fait place à une réflexion sur des thèmes et des problématiques liés à la recherche théâtrale actuelle. Suivant les besoins des étudiants et les compétences de l'enseignant, il porte sur des questions d'ordre dramaturgique ou scénique, générique ou historique, en se concentrant sur un sujet suffisamment large pour susciter un intérêt général et relativement pointu pour être cerné en profondeur. Il pourra ainsi s'agir des théories du jeu, de l'étude des pièces d'un auteur, du croisement entre deux arts, d'une tradition théâtrale non occidentale, etc. Cours théorique. Lectures, analyses de documents, discussions collectives sur la thématique du cours.

EST841X Séminaire thématique II

Ce séminaire à contenu variable fait place à une réflexion sur des thèmes et des problématiques liés à la recherche théâtrale actuelle. Suivant les besoins des étudiants et les compétences de l'enseignant, il porte sur des questions d'ordre dramaturgique ou scénique, générique ou historique, en se concentrant sur un sujet suffisamment large pour susciter un intérêt général et relativement pointu pour être cerné en profondeur. Il pourra ainsi s'agir des théories du jeu, de l'étude des pièces d'un auteur, du croisement entre deux arts, d'une tradition théâtrale non occidentale, etc. Cours théorique. Lectures, analyses de documents, discussions collectives sur la thématique du cours.

EST850X Atelier-création I

Ce travail d'atelier à contenu variable privilégie un aspect pratique du théâtre. Il peut porter sur le jeu, la mise en scène, le mouvement, la voix, la scénographie, l'écriture, l'enseignement, etc. Selon le cas, et à la discrétion de l'enseignant, cet atelier peut ou non être suivi d'un laboratoire.

Modalité d'enseignement

Trois heures d'atelier hebdomadaire, éventuellement suivi de trois heures de laboratoire.

EST851X Atelier-création II

Ce travail d'atelier à contenu variable privilégie un aspect pratique du théâtre. Il peut porter sur le jeu, la mise en scène, le mouvement, la voix, la scénographie, l'écriture, l'enseignement, etc. Selon le cas, et à la discrétion de l'enseignant, cet atelier peut ou non être suivi d'un laboratoire.

Modalité d'enseignement

Trois heures d'atelier hebdomadaire, éventuellement suivi de trois heures de laboratoire.

EST860X Dialogue théorie/pratique

Ce cours à contenu variable, donné en collaboration par un enseignant praticien et un enseignant théoricien, cherche à mettre en résonance un champ particulier de la pratique et un domaine de réflexion connexe. Selon le cas, il peut s'articuler à des questions d'espace, de jeu, de traditions théâtrales étrangères, etc.

Modalité d'enseignement

À la discrétion de l'enseignant praticien, ce cours peut être ou non suivi d'un laboratoire. Cours théorique et pratique en alternance, accompagné le cas échéant d'un laboratoire. Lectures et analyses et discussions collectives pour la partie théorique; exercices, observation, expérimentation pour la partie pratique.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 24/04/07, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013